FRANCE – Avis défavorable

Par

Publié le 21/04/2004

Suite à une saisine du gouvernement, le 10 mars 2004, à propos de l'autorisation du riz transgénique de Bayer exprimant la protéine PAT (tolérance au Liberty), l'AFSSA a rendu un avis défavorable du fait de l'absence de plusieurs données, dont le site d'insertion du transgène et les conditions de réalisation du test de toxicité. L'AFSSA considère en effet que le pétitionnaire devrait conduire un test de toxicité complémentaire sur rats durant 90 jours, jugeant celui réalisé (qui portait sur des souris avec injection intraveineuse du transgène) comme non "acceptable dans le cadre d'une évaluation de sécurité alimentaire".

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-avis-defavorable/